



Éditions  
Panthéon  
Assas



**Études offertes à  
Jean-Louis Harouel**  
*Liber amicorum*

Sous la  
direction de  
**Damien  
SALLES,**  
**Alexandre  
DEROCHE**  
et  
**Robert  
CARVAIS**

## L'ANTIQUITÉ DANS LE *MONITORE* DE LA RÉPUBLIQUE PARTHÉNOPÉENNE

Jacques BOUINEAU  
*Université de La Rochelle*

Aux yeux de l'histoire, la République parthénopéenne ne jouit pas d'une excellente réputation. On a souvent accusé Championnet, le maître d'œuvre de la République parthénopéenne, d'avoir été un trublion sans envergure : ayant agi contre les ordres du Directoire, il aurait voulu imiter Bonaparte, dont il n'avait pas le talent. Championnet a certes échoué sur toute la ligne : « sa » république n'a fonctionné que quelques semaines, la constitution n'y a jamais été appliquée et le bain de sang infligé par les Bourbons – alliés aux Anglais – quand ils reprirent Naples en juin est demeuré dans toutes les mémoires.

En Italie, quelques ouvrages<sup>1</sup> ont été publiés sur le sujet. Un programme national de recherche dirigé par Francesco Benigno, sur *Usò e reinvenzione dell'antico nella politica di età moderna* a même vu le jour ; l'unité de recherche de l'université della Basilicata a travaillé sur le thème *Usò dell'antico o riformulazione dell'antichità ? Il caso della Repubblica napoletana del 1799*. De ces tra-

---

1. B. CROCE, *La rivoluzione napoletana del 1799. Biografie. Racconti. Ricerche*, Naples, Bibliopolis, 1998, 2 vol. de l'Edizioni nazionale delle opere di Benedetto CROCE, c'est l'édition scientifique sur la révolution de 1799 ; CI. PETRACCONE, *Napoli nel 1799 : rivoluzione e proprietà. Una ricerca su borghesia e nobiltà nel Mezzogiorno d'Italia*, Naples, Morano Editore, 1989, 359 p., qui offre un index des noms mais pas de bibliographie ; M. BATTAGLINI, *La repubblica napoletana. Origini, nascita, struttura*, Roma, Bonacci editore, 1992, 292 p. fait un panorama de l'ensemble de la période, mais ne s'attarde pas sur les références à l'Antiquité ; le petit ouvrage de T. PEDIO, *La repubblica napoletana del 1799*, Bari, Edizioni Levante, 1986, 139 p. est utile en ce qu'il fournit un index des auteurs qui se sont intéressés à la révolution de 1799, ainsi qu'un index des matières. Sur des points plus particuliers, on peut retenir : H. GOETZ, *I membri francesi del governo provvisorio della repubblica napoletana del 1799. Con appendice di documenti*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1960, VIII + pag. multiple, qui présente les cinq membres français (Marc-Antoine Jullien de Paris, Jean Bassal, Jacques-Philippe Arcambal, Jacques-Paul-Toussaint Dubreton et André-Joseph Abrial).

vaux, est sorti le travail d'Antonio Lerra<sup>2</sup>, dont le début de l'introduction porte un titre qui ne pouvait manquer de nous séduire : « *Il Monitore Napoletano del 1799 e la cultura politica rivoluzionaria. Uso e funzione dell'antico* ». D'après ce travail, l'étude de la référence à l'Antiquité durant la République parthéno-péenne conduirait à diviser la courte histoire napolitaine en quatre périodes : la première étant constituée par la naissance et les premiers actes du gouvernement, la deuxième renvoyant à la production législative, la troisième à l'arrivée d'Abrial, la quatrième à la fin de la République parthéno-péenne<sup>3</sup>. La référence à la Grèce est plus importante que la référence à Rome, est-il dit<sup>4</sup> et entre fin mars et début avril on note plus spécialement une conjonction entre culture révolutionnaire et culture religieuse – c'est de Jésus-Christ que viennent les notions de liberté et d'égalité<sup>5</sup>. Malheureusement, cette étude ne repose pas sur une véritable enquête statistique. Après l'avoir menée, nous nous sommes aperçus que la périodisation proposée valait d'être nuancée, que les citations n'étaient pas majoritairement tirées de l'Antiquité grecque, contrairement au sentiment que tout le monde possède et que l'étude de la constitution renforce, que l'utilisation de la bibliographie en langue étrangère comportait de nombreuses lacunes et que l'analyse politique aurait mérité d'être plus approfondie.

Et au demeurant, comme tout d'abord le dédicataire de cet article a mis en évidence avec clarté les lignes de force de la République parthéno-péenne dans un ouvrage qui fait toujours référence<sup>6</sup>, comme ensuite il a siégé dans notre jury de thèse de III<sup>e</sup> cycle<sup>7</sup> et que nous avons ensemble (avec Jacques Lafon et Marie-Bernadette Bruguière) pris la responsabilité de l'hommage offert *post mortem* à notre maître Romuald Szramkiewicz<sup>8</sup>, comme la méthode d'analyse que nous avons mise au point pour les réminiscences de l'Antiquité sous la Révolution française<sup>9</sup> peut parfaitement s'appliquer au cas de la République parthéno-péenne, et comme enfin, le jour de notre soutenance de thèse de III<sup>e</sup> cycle, il avait longuement parlé en italien, nous avons décidé de reprendre le dossier.

Nous dresserons tout d'abord une étude statistique des références à l'Antiquité à partir d'une source unique : *Il Monitore napoletano*, qui a été publié en 35<sup>10</sup> numéros du 14 pluviôse (2 février) au 20 prairial (8 juin) de l'an VII

2. A. LERRA, *Monitore napoletano (2 febbraio-8 giugno 1799) : l'antico nella cultura politica rivoluzionaria*, Manduria, p. Lacaita, 2006, XLVII + 509 p.

3. *Op. cit.*, p. XVI et XXVI-XXXVIII.

4. *Op. cit.*, p. XXXVII.

5. *Op. cit.*, p. LXII-XLIII.

6. V. son Que sais-je ? intitulé : *Les républiques sœurs*, Paris, PUF, 1997, 128 p.

7. *Nature des réminiscences de l'Antiquité sous la Révolution et le Premier Empire*, Poitiers, 1979, XXIV + 367 p.

8. *Hommage à Romuald Szramkiewicz*, Paris, Litec, 1998, X + 600 p.

9. *1789-1799 : Les Toges du Pouvoir ou la Révolution de Droit Antique*, Toulouse, Association des Publications de l'Université de Toulouse-le-Mirail et éditions Eché, 1986, XLVII + 556 p.

10. Nous écrirons désormais tous les nombres qui nous paraissent importants en chiffres et non en lettres, par souci de repérage plus aisé, même si l'esthétique – à laquelle le dédicataire de cet article est si sensible – doit en souffrir.

(I). Une fois établie cette base scientifique, nous tenterons d'expliquer le phénomène, en variant les sources et en nous référant à ce qui a eu cours sous la Révolution française en matière de réminiscences de l'Antiquité (II).